

A V O
Atlantique Voile Orléanaise
Association à but non lucratif
Siège social
Maison des Associations
46ter rue Ste Catherine
45000 Orléans

PROCES – VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
En date du mercredi 7 janvier 2015.

Le 7 janvier 2015 étaient présents et ont payé la cotisation 2015 :

AMARU Guy	+	LE NIR Max	+
BLOT Chantal	+	MARILLET Arnaud	+
BRUNET Françoise	+	PARARD Jean Claude	+
CATHELIN Yves	+	POULIGNY Guy	+
DEJOUY Michel	+	RASTIER Jacques	+
DUGAS Michel	+	ROBLOT Aurélien (Pouvoir G. Roblot)	+
GASTON Romain	+	ROBLOT Chantal (Pouvoir G. Roblot)	+
HUEZ Jacques Yves	+	ROBLOT Guy	+
HUEZ Odile	+	SCHUBART Gérard (Pouvoir JC Parard)	+
JOULIN Jean	+	SCHUBART Michel	+
LAMIROTE Guylaine	+	TANGUY Yves (Pouvoir JY Huez)	+
LECHEVER Francis	+	TRIPOT Pierre	+
LEMARCHAND Julie	+	TRUMTEL Alain	+

Soit 26 personnes dont 26 (+) ayant déjà acquitté leur pleine cotisation en 2014

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale

- 1) Renouvellement des cotisations
- 2) Enregistrement des membres présents et des pouvoirs,
- 3) Rapport moral
- 4) Rapport financier
- 5) Rapport des contrôleurs de gestion
- 6) Quitus aux administrateurs, au Président, au Trésorier
- 7) Choix des évènements 2015
- 8) Approbation du renouvellement des contrats de location avec engagement auprès des loueurs
- 9) Approbation des tarifs et du budget 2015
- 10) Composition des Commissions et liste des Chefs de Bord
- 11) Election du Conseil d'Administration
- 12) Divers

Ordre du jour du conseil d'administration qui suivra l'Assemblée Générale : élection du bureau.

Assemblée générale du 7 Janvier 2015

Rapport moral :

Le Président décrit le déroulement de l'exercice 2014.

19 sorties ont été réalisées : 5 à partir de La Rochelle, 11 à partir du Crouesty et 3 à partir de Saint Malo.

Ces sorties constituent 69 jours de navigation et 320 jours d'équipiers. Ces sorties ont concerné 61 personnes (41 adhérents annuels et 17 adhérents ponctuels).

Le nombre d'équipiers par sortie a diminué et par conséquent la taille des bateaux également. Les petits bateaux étant proportionnellement plus chers, notre ratio dépense/recette s'en est trouvé affecté.

La base du Crouesty a été, une fois encore, largement plébiscitée. Nous n'avons pas atteint nos objectifs sur les deux autres bases. Pour faciliter les négociations à venir avec les loueurs en ayant une meilleure chance d'atteindre les objectifs de nos engagements, nous proposons d'abandonner au moins pour cette année la base de Saint Malo.

Les bases retenues pour 2015 seront donc :

La Rochelle avec Grassi Bateaux (groupe Cap au Large) pour les 2 et 3 cabines

Le Crouesty avec Atlantique Location (groupe Cap au Large)

Pour les coûts, le montant de l'adhésion sera reconduit mais pour couvrir les augmentations des tarifs des loueurs, il sera proposé d'augmenter de 1 € le jour de sortie pour les sorties égales ou inférieures à trois jours et de 2 € pour les sorties supérieures à trois jours.

Nos réunions échanges d'expérience continueront au rythme de 2 par mois en dehors des vacances scolaires et restent ouvertes à tous les adhérents qui souhaiteraient faire partager un sujet qui leur est cher. Pour cela il suffit de le proposer à Guy Amaru

Pour ce qui est des autres manifestations prévues, nous participerons, comme les autres années, au forum des associations de septembre et nous organiserons un repas au restaurant.

Rapport financier

Le résultat de l'exercice est à l'équilibre. Nos réserves sont maintenues à 7612 € et nous permettent donc toujours de couvrir 2 cautions. Nous veillerons donc à ne pas faire naviguer plus de 2 bateaux simultanément sans prendre d'assurance pour la caution. Cette formule devra être examinée par le bureau qui fera des propositions ultérieurement.

Jean Claude Parard, contrôleur aux comptes, fait état de leur bonne tenue et approuve les comptes 2014.

Approbation des comptes :

Résolution adoptée : Pour : 26, Contre : 0, Abstention : 0

Quitus donnés aux Administrateurs, au Président, Au Trésorier :

Résolution adoptée : Pour : 26, Contre : 0, Abstention : 0

Résolutions mises au vote de l'Assemblée Générale :

Evènements retenus pour l'année 2015

Participation à la journée des associations de la ville d'Orléans et 1 sortie au restaurant.

Résolution adoptée : Pour : 26, Contre : 0, Abstention : 0

Les loueurs retenus pour 2015 :

- a. A La Rochelle : Grassi Bateaux
- b. Au Crouesty : Atlantique Location
- c. A Saint Malo : momentanément abandonné.

Résolution adoptée : Pour : 26, Contre : 0, Abstention : 0,

Budget et tarifs 2015

Le budget 2015 établi avec 2 bases et un nombre de sorties comparable à 2014, fait apparaître un résultat prévisionnel négatif de 196 €uros. Ce résultat attendu est acceptable compte tenu du niveau de réserve.

Le montant des adhésions est inchangé et pour tenir compte des prix pratiqués par nos loueurs, nos tarifs journaliers sont augmentés de 1 €uro pour les sorties égales et inférieures à 3 jours et de 2 € pour les sorties plus longues.

Les tarifs 2015 seront donc les suivants :

Adhérents permanents : cotisation d'adhésion annuelle 70 €uros et
42 €uros par jour pour les sorties jusqu'à 3 jours
41 €uros par jour pour les sorties supérieures à 3 jours.

Pour les adhérents ponctuels : cotisation d'adhésion « découverte » journalière 16 €uros et
42 €uros par jour pour les sorties jusqu'à 3 jours
41 €uros par jour pour les sorties supérieures à 3 jours.

Ces tarifs et le budget 2015 sont adoptés à l'unanimité :

Pour : 26, Contre : 0, Abstention : 0,

Questions diverses :

Pas de question

Élection du conseil d'administration :

Suivant nos statuts, tous les adhérents étant à jour de leurs cotisations 2014 et 2015 font partie du Conseil d'Administration (personnes notées (+) sur le tableau de présence ci-dessus).

L'Assemblée générale est close à 19h10 et est ouvert le Conseil d'Administration

AVO.
Conseil d'Administration du 7 janvier 2015

Election du bureau par le conseil d'administration et composition des Commissions :

Max Le Nir souhaite quitter son poste de Président. Il sera candidat au poste de Vice-Président pour appuyer le Président élu.

Yves Cathelin souhaite quitter son poste de Secrétaire. Il sera candidat au poste de Secrétaire adjoint.

Jacque-Yves Huez est candidat au poste de Président.

Jean Claude Parard est candidat au poste de Secrétaire.

Les tenants des autres postes sont à nouveau candidat.

Après candidatures ont été élus à l'unanimité :

Bureau	Commissions
Président : Jacques Yves Huez : Retraité. 1032 route de Saint Jean de Braye Semoy	Embarquement : Roblot Guy
Vice-Président : Max Le Nir Retraité. 12 rue de la Hautinière St Jean de Braye	Partage des Expériences : Amaru Guy
Trésorier : Pouligny Guy Retraité. 28 rue de la Pépinière St Privé St Mesmin	Site Internet : J-Yves Huez
Trésorier adjoint : Tripot Pierre Retraité. 161 rue d'Ambert Orléans	Technique-Sécurité : Gaston Romain
Secrétaire : Jean Claude Parard Retraité. 535 rue de Melleray St Denis en Val	Manifestations : Pouligny Guy
Secrétaire adjoint : Yves Cathelin Retraité. 22 rue de Changelin Ingré	
Contrôleur de gestion / Commissaire aux comptes : Parard Jean Claude	

26 votes exprimés :

Pour : 26, Contre : 0, Abstention : 0,

Conformément à nos statuts, nos skippers agréés sont membres de droit du bureau ; à ce jour :

Guylaine Lamiroté, Chef de Service	12 rue de la Hautinière 45800 Saint Jean de Braye
Didier Paitre, Retraité	Le Ramier 82110 Monbarla
Gérard Schubart, Retraité	249 rue Vilaine 45640 Sandillon
Max Le Nir, Retraité	12 rue de la Hautinière 45800 Saint Jean de Braye
Guy Roblot, Retraité	15 rue Normandie Niemen 45000 Orléans
Romain Gaston, Officier Armée de l'air	13 rue Pasteur Orléans 45000 Orléans

Le Conseil d'Administration est clos. Il est 19h30.

Le secrétaire : JC Parard Le président : JY Huez Le trésorier : G Pouligny

Scrutateurs : J-C. Parard P. Tripot